

Hiver 2025

Le Touvet

JOURNAL MUNICIPAL



Le recensement de la population
Infos mairie
Point d'étape concertation



LE TOUVET
GRESIVAUDAN



Sommaire

Édito.....	p.3
À la Une : le recensement.....	p.4
Vie d'ici.....	p.6
Infos mairie.....	p.10
Enfance jeunesse.....	p.14
Travaux/aménagement.....	p.16
Environnement.....	p.18
Infos SMMAG.....	p.22
Petites annonces.....	p.24
Tribunes d'expression.....	p.26
Infos pratiques.....	p.27

Journal Municipal du Touvet Hiver 2025 / Directeur de la publication : Adrian Raffin / Rédaction : Axelle Viviani, élus municipaux / Photos, illustrations : mairie du Touvet, Pierre-Antoine Rigout, Alain Raffin, ©AdobeStock.
Conception et mise en page : Axelle Viviani / Impression janvier 2025 en 1750 exemplaires, par Imprimerie Champagnac
Distribution : mairie du Touvet.



Édito

Depuis cet été, les sujets à traiter sont nombreux et les chantiers se succèdent.

Ces derniers mois ont permis des avancées notables sur le terrain des ressources humaines : recrutement d'un nouveau directeur général des services, structuration du travail et des procédures, lancement de deux chantiers majeurs sur les dimensions humaines et organisationnelles,... Les services s'organisent et les relations s'apaisent.



Nous avons également tenu notre engagement dès cet automne en vous redonnant la parole grâce à deux concertations et à la réalisation d'une analyse des besoins sociaux. Comme convenu, une réunion publique de restitution est prévue mardi 11 mars prochain à 20h30 à la mairie. Nous comptons sur votre présence.

Votre engouement pour ces temps d'échange en proximité nous conforte dans notre volonté de les multiplier. Les visites de quartiers reprendront dès le printemps. Les projets à venir seront concertés. Et bien sûr, je suis à votre disposition, ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale, pour échanger avec vous sur les sujets que vous souhaitez.

La remise à flots des services liés à l'enfance a mobilisé les énergies ces derniers mois. Avec de premiers succès, puisque nous commençons l'année 2025 en conformité avec les différentes réglementations en vigueur et avec des équipes restructurées. Cela nous permet d'aborder l'avenir avec plus de sérénité et d'engager la rédaction d'un nouveau Projet éducatif de territoire.

Nous revenons dans ce journal municipal sur les très nombreux chantiers engagés ces derniers mois. Si beaucoup reste à faire, les avancées obtenues nous permettent de nous tourner avec optimisme vers 2025, année de renouveau pour notre village.

Une année que je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, sereine et chaleureuse.

Adrian Raffin

Maire



Recensement de la population du Touvet du 16 janvier au 15 février 2025

Cette année, la commune du Touvet réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple, plus rapide pour vous, plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.

Ils permettent de :

- ▶ Déterminer la participation de l'État au budget de notre village : plus nous comptons d'habitants, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- ▶ Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- ▶ Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Au Touvet, une équipe de 6 recenseurs formés viendront à votre rencontre

Caroline Burdel



Dominique Dubois



Véronique Baise



Kilian Stourm



Corinne Vago



Sophie Bonnet



Plus d'infos :
le-recensement-et-moi.fr

Et aussi.... Enquête famille !

En complément du recensement, la commune a été désignée pour la réalisation d'une "Enquête famille" pour mieux connaître les familles d'aujourd'hui et leur histoire.

Tous les dix ans environ, l'Insee associe au recensement de la population une enquête de grande ampleur pour mieux comprendre la diversité des situations et des trajectoires familiales (familles recomposées ou monoparentales, séparations et remises en couple, maternités tardives...) et les modes de vie des familles (lieu de résidence des enfants de parents séparés, contacts et solidarités au sein des familles...).

Ces questions sont indispensables pour décrire la situation des familles en France aujourd'hui et répondre au mieux à leurs besoins.

La dernière édition de l'enquête a eu lieu en 2011. La nouvelle édition se déroule en 2025.

Comment se déroule l'enquête ?

L'enquête Familles est réalisée dans environ 1 500 communes participant au recensement en 2025, dans des zones géographiques tirées au sort.

Cette année, ce sont uniquement les femmes mères qui doivent y répondre.

Seuls deux secteurs de la commune sont concernés par l'enquête Familles. Vous en serez informé(e) par l'agent recenseur pour réaliser le recensement et l'enquête Familles. Il vous remettra l'ensemble des informations et documents nécessaires pour répondre à l'enquête. La réponse se fait par papier ou par internet, comme pour le recensement.

Les réponses de toutes et tous sont primordiales pour la réussite de l'enquête. Que vous viviez ou non en couple, que vous ayez ou non des enfants, votre participation à cette enquête est essentielle pour rendre compte de la diversité des situations et modes de vie des familles aujourd'hui.

La précédente édition menée en 2011 a notamment permis d'apprendre que :

- les mères à la tête d'une famille monoparentale sont en moyenne dans cette situation depuis 5 ans et demi
- environ 5% des personnes de 55 ans ou plus n'ont jamais vécu en couple
- en moyenne, les femmes deviennent grand-mères à 54 ans et les hommes grands-pères à 56 ans.



ENQUETE FAMILLES

Parce que chaque situation compte, votre participation est essentielle. Cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.

Vos données sont confidentielles,
vos réponses protégées

Les règles de sécurité et de confidentialité de l'enquête Familles sont strictes et identiques à celles du recensement. Ces règles s'appliquent à l'ensemble des acteurs en charge de la collecte et du traitement des données : l'Insee, les communes et l'institut BVA, qui réalise pour le compte de l'Insee une enquête téléphonique de relance.

Vos réponses sont protégées par le secret statistique et resteront strictement confidentielles. Elles seront utilisées uniquement à des fins d'études statistiques et ne serviront en aucun cas à des fins de contrôle. L'agent recenseur est tenu au secret professionnel. Vos données d'identification (nom et coordonnées) ne seront utilisées que dans le cadre de cette enquête et ne seront en aucun cas transmises à des tiers.

Ça s'est passé au Touvet

Forum des associations et accueil des nouveaux arrivants

Le samedi 7 septembre, la salle du Bresson était presque trop petite pour accueillir la riche vie associative du Touvet ! La commune compte actuellement plus de 60 associations tous domaines confondus. C'est autant d'activités et de découvertes sur place pour tous les âges.

Le Maire et les élus du conseil municipal ont ce même jour accueilli les nouveaux arrivants sur la commune dans une ambiance conviviale et estivale.



Le Bal des Monstres

Pour sa deuxième édition, le Bal des Monstres organisé par le Sou des écoles a effrayé petits et grands au Pôle Artistique et Culturel le soir d'Halloween. De nouveau une grande réussite grâce à l'énergie déployée par les bénévoles.

Inauguration de la cantine

Le 18 octobre, vous étiez nombreux à venir découvrir de l'intérieur la cantine qui accueille chaque jour les enfants du village et goûter le buffet concocté par nos cuisiniers. 4000 repas par mois cuisinés sur place depuis la rentrée à partir de produits principalement locaux et bio : c'est le défi relevé pour une alimentation meilleure, un équipement de qualité et le soutien aux agriculteurs du territoire. Une belle inauguration remplie d'enfants !



Cérémonie du 11 novembre

Une belle cérémonie au Touvet pour commémorer la victoire et la paix, jour de l'anniversaire de l'armistice de 1918, et rendre hommage à tous les Morts pour la France. Les membres du Conseil Municipal des Enfants ont activement participé à la cérémonie en énonçant l'appel aux Morts pour la France et en déposant la gerbe aux côtés du Maire et du représentant des anciens combattants. Après les discours du Maire et du Président de l'UMAC, les enfants de l'école ont entamé des chants de paix et de souvenir.



Repas partagés

Les traditionnels repas partagés ont continué de réunir ceux qui le souhaitent chaque dernier dimanche du mois à la maison des associations. N'hésitez pas à les rejoindre ! C'est gratuit et convivial !



Espaces gratuité

Deux "espaces de gratuité" ont eu lieu place de l'école les 5 octobre et 7 décembre. En route vers le marché ou en en revenant, c'était l'occasion de donner, donner et prendre, donner sans prendre, prendre sans donner, prendre et donner !

Zumba Rose : la 11^{ème} !

Lors de cet événement devenu incontournable, on a dansé pour soutenir la lutte contre le cancer du sein le samedi 12 octobre au Bresson. Cette année, en plus des deux sessions de Zumba, d'une séance découverte de Bodyart et de Boogie Solo, les participants ont eu droit au nouveau spectacle "Rêvolutions" des Swingirls.



Spectacle "Vu.Vue" de la Cie Sacekripa

Dans le cadre de la tournée hors les murs « Échos, tous au spectacle », un très beau spectacle de qualité présenté au Touvet ! Environ 90 personnes ont bénéficié de cet événement culturel gratuit.

À ne pas manquer

Commémoration : mercredi 19 mars à 18h

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Rendez-vous sur la place de l'École devant le Monument aux Morts.

Spectacles à l'espace Paul Jargot

La commune poursuit le partenariat avec l'espace Paul Jargot de Crolles. Il permet aux habitants du Touvet de bénéficier de places de spectacle à seulement 9€ ! Inscrivez-vous à la mairie, puis achetez vos places à l'Espace Paul Jargot en précisant que vous êtes de la commune du Touvet !

"Quand je serai grande je serai Patrick Swayze", Chloé Oliveres, Théâtre, **14 mars 2025 / 19h30**

"Le concert de mes 40 ans", Thibault Cauvin, Musique, **21 mars 2025 / 19h30**

Vogue

Comme chaque année, retrouvez manèges, sensations fortes, gourmandises et bonne ambiance pour la traditionnelle vogue du Touvet qui aura lieu le week-end des **26-27 avril 2025**.

Espaces de gratuité

Donner plutôt que jeter, prendre ce qui vous fait envie, donner sans prendre, prendre sans donner... dans un esprit convivial ! Rendez-vous sur la Place de l'École les **1^{er} février et 5 avril de 9h30 à 12h30**.

Repas partagés

Les repas partagés, c'est pour tout le monde et c'est très simple !

Rendez-vous à la Maison des Associations avec un plat à partager les dimanches : **23 février, 30 mars, 27 avril**.

Marchés de producteurs

Organisé par le Rugby Club RCTPG, le marché de producteurs se tiendra **du 28 février au 2 mars** à la salle du Bresson. Cet événement, désormais incontournable, réunira près de 60 vignerons et 25 producteurs locaux qui présenteront une large gamme de produits de qualité. Afin de satisfaire tous les palais, il y aura un restaurant sur place et une nouveauté : un four à pain installé à l'entrée de la salle.

Carnaval

Le Sou des Écoles fait son carnaval le **samedi 29 mars**. Préparez vos plus beaux costumes !





Tous ensemble dans la magie des fêtes de fin d'année

Les fenêtres de l'Avant Noël

Les habitants, les associations, les commerçants, les agents municipaux, tous se sont mobilisés pour le projet des "Fenêtres de l'Avant", orchestré par le Club Détente et Loisirs. De beaux moments passés dans le froid de décembre.

Marché de Noël

Le Sou des écoles a de nouveau organisé une belle édition du "Marché de Noël" le dimanche 8 décembre au Bresson. Le père Noël est même venu en avant-première rencontrer petits et grands!

Distribution des colis de Noël

Vendredi 15 décembre, le CCAS du Touvet et le Conseil Municipal des Enfants accueillent les Touvetains de plus de 65 ans qui avaient choisi le colis plutôt que le repas de Noël.

Repas de Noël

Belle ambiance le dimanche 15 décembre au Bresson pour fêter Noël! Un bon repas, de la musique, de la danse et de la bonne humeur, rien de tel pour finir l'année.

Les lavoirs décorés!

Grande première en 2024 : les habitants du village étaient invités à décorer des lavoirs de la commune. Vous avez répondu présents pour cette première année, grâce à vous 14 lavoirs ont été décorés sur les 20 répertoriés!

Traditionnel concert de Noël

À l'église du Touvet, le concert de Noël a enchanté le public grâce aux Grappashow, choristes, et musiciens de l'École de Cordes.





La boum de fin d'année au périscolaire

Après le succès de sa boum d'Halloween, le périscolaire a concocté le 20 décembre, une grosse fête dans la salle de la cantine où petits et grands ont dansé et chanté à la veille des vacances bien méritées.

Les spectacles au Pôle enfance et aux Grappaloups mercredi 18 décembre

Les tout-petits ont pu découvrir le spectacle « Rêve de tortue et vol d'autruche » de Miracles et Cie, un conte musical et poétique pour aborder le thème de la différence, mais aussi celui d'un vieux rêve. Le rêve de voler.

Aux Grappaloups, les plus grands ont préparé et présenté aux familles un beau spectacle alliant chants, danses et théâtre d'images.

Des belles décorations à tous les coins de rue grâce aux services techniques de la commune en lien avec les services enfance et les jardins partagés.

Et heureusement pour tous, la boîte aux lettres du père Noël installée à l'école maternelle avait été réparée à temps par les services techniques ! Il a bien reçu les courriers et il a même pris le temps de leur faire une réponse collective qui a été affichée sur la porte de l'école maternelle.

Un Ciné mômes spécial vacances de Noël

Vendredi 3 Janvier, la bibliothèque proposait la projection d'un joli film d'animation sur la magie de Noël.

Voeux de l'équipe municipale aux agents

Une belle soirée en musique pour la présentation des voeux aux agents de la commune !



En matière de ressources humaines comme de finances, ces derniers mois ont nécessité une mobilisation totale des élus et des services. Le chemin est encore long et la mobilisation se poursuit. Ce travail de fond commence cependant à porter ses fruits et l'année 2025 débute ainsi plus sereinement pour tous.

Ressources humaines : deux chantiers majeurs engagés

Le début d'année 2024 a été particulièrement perturbé pour les agents de la collectivité. Dès l'arrivée de la nouvelle équipe municipale en août, le recrutement d'un Directeur général des services (DGS) a été engagé. En une dizaine de jours au cœur de l'été les jurys ont eu lieu et un candidat a été retenu. Les délais inhérents à la fonction publique territoriale n'ont pas permis au nouveau DGS de débiter avant le 4 novembre dernier.

Dès son arrivée, sa feuille de route était claire : remettre en ordre de marche les services de la mairie pour retrouver un service public de qualité et améliorer les conditions de travail des agents.

Moins de deux mois plus tard, le travail portait déjà ses fruits. L'ambiance en mairie s'apaise et deux grands chantiers sont engagés : un accompagnement humain des services et un travail de fond sur la réorganisation des équipes et le cadrage des missions de chacun. Deux cabinets spécialisés en Ressources humaines ont été sollicités afin d'accompagner ces travaux indispensables pour redonner un cadre de travail apaisé aux agents et pour remettre la mairie du Touvet dans les bons rails.

Ces deux chantiers majeurs devraient aboutir au mois de mars, permettant d'engager la phase suivante, qui consistera à répondre à l'ensemble des obligations réglementaires faites à la mairie-employeur.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet dans les prochains journaux municipaux.

Finances : une trésorerie progressivement reconstituée

Les nombreux dysfonctionnements observés en début d'année 2024 ont eu des conséquences sur les finances de la collectivité.

L'absentéisme massif a entraîné des surcoûts de remplacement pour permettre de maintenir un service à la population. Ces surcoûts sont aujourd'hui estimés à plus de 100 k€ par rapport à ce qui était prévu au budget primitif 2024.

En parallèle, les recettes de la collectivité ont été fortement impactées par la non-déclaration du centre de loisirs aux services de l'État ainsi que par le non-respect des règles de direction des activités périscolaires sur l'ensemble du premier semestre 2024. En tout, ce sont près de 130 k€ de subventions de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) que la commune a perdu en 2024. Les discussions sont en cours avec la direction de la CAF afin de minimiser les pertes pour la collectivité.

Au début du mois d'août, la commune accusait un retard de paiement de ses factures de près de 4 mois. Le rétablissement progressif de la situation, associé à la non-facturation des services périscolaire, multi-accueil et centre de loisirs depuis le mois d'avril, ont mis la trésorerie de la commune en tension sur la fin de l'année 2024. Conséquences ? Des travaux prévus n'ont pas pu être engagés en cette fin d'année. **La gestion prudente des finances communales associée à un travail en lien étroit avec les services des finances publiques de l'Isère ces derniers mois permettent à notre collectivité de reconstituer progressivement sa trésorerie.** Dans une démarche de sécurisation, la commune a souscrit une ligne de trésorerie de 200 k€, qui ne sera utilisée qu'en cas de difficulté majeure. Le débat d'orientation budgétaire en février et le vote du compte administratif 2024 et du budget primitif 2025 en avril seront l'occasion de revenir plus en détails sur la situation financière de la commune.



Interview de Josquin Laurent, Directeur Général des Services de la mairie du Touvet

Arrivé le 4 novembre dernier, Josquin Laurent a pris les rênes administratives de la commune ! Tout droit arrivé de la commune d'Eybens, il occupait jusqu'à présent le poste de Directeur du pôle social, éducatif et culturel, à savoir la gestion de 8 services et de près de 180 agents. Auparavant, il a occupé pendant 8 ans le poste de directeur des sports, de la culture et de la vie associative dans la grande commune de Saint-Martin-d'Hères. Autant dire que les communes, c'est son terrain professionnel favori !



Pourquoi être venu travailler au Touvet ?

Venir travailler au Touvet s'inscrit dans une évolution naturelle de mon parcours professionnel. J'ai eu la chance d'acquérir une expérience diversifiée au sein de plusieurs collectivités locales. Ces expériences m'ont permis d'élargir mes compétences, par exemple dans le domaine des politiques sociales, un sujet que j'ai approfondi ces dernières années en tant que directeur du pôle social, éducatif et culturel de la commune d'Eybens. Ce poste m'a offert l'opportunité d'explorer un champ d'action que je connaissais peu, tout en m'engageant activement au sein de l'Union Départementale des CCAS de l'Isère, où j'ai participé au comité directeur et animé le réseau des directions de CCAS. Ces missions ont renforcé ma capacité à travailler sur des projets transversaux et à mobiliser des acteurs autour d'enjeux cruciaux, comme l'accès aux droits et aux services pour les publics les plus vulnérables.

Après sept années enrichissantes, j'ai ressenti le besoin de relever un nouveau défi, de diversifier mes missions et de continuer à me former tout en prenant davantage de responsabilités. Compte tenu de mon âge et de mon parcours, il me semblait naturel de m'orienter vers un poste de Directeur Général des Services, un rôle qui requiert à la fois une vision stratégique, une capacité d'adaptation et un engagement fort au service du bien commun. Le Touvet, par sa taille humaine, son dynamisme et ses spécificités territoriales, a représenté pour moi une opportunité idéale. C'est une commune où l'on peut conjuguer proximité avec les habitants et ambition dans les projets à mettre en œuvre. Ce poste me permet également de mettre à profit mes compétences en matière de transversalité et de coopération, notamment dans un contexte où les collectivités de petite taille doivent faire preuve d'agilité et d'innovation pour optimiser leurs ressources et offrir un service public de qualité.

Enfin, ce qui m'a particulièrement séduit, c'est la richesse des relations avec les élus et les équipes. Le dialogue, la co-construction des projets et le sens du service public sont des valeurs qui m'animent profondément.

Quels sont les grands enjeux de la commune de votre point de vue ?

Les grands enjeux de la commune du Touvet, tels que je les perçois, s'articulent autour de trois axes principaux : l'organisation, l'optimisation des ressources, et la coopération intercommunale.

Le premier enjeu réside dans une réflexion sur l'organisation, la structuration et le management des services municipaux. Fort de mon parcours professionnel, j'ai acquis des compétences pratiques et stratégiques en matière de pilotage de projets transversaux, qui viennent compléter ma formation initiale de juriste. Il s'agit notamment de décloisonner le fonctionnement des services pour favoriser une approche collaborative (par exemple entre les domaines éducatif, social et culturel) et ainsi impulser des projets transversaux porteurs de sens pour la commune. Cette organisation doit également intégrer une attention particulière au bien-être au travail, qui est une condition essentielle de l'efficacité et de l'engagement des équipes.

Ensuite, la commune, de par sa taille modeste, fait face à un enjeu d'optimisation des ressources. Contrairement à des collectivités plus importantes disposant d'une ingénierie avancée, nous devons nous appuyer sur des méthodes collaboratives. Cette démarche nécessite un dialogue constant avec les élus pour définir le périmètre et les priorités des actions à engager, tout en respectant les contraintes de notre territoire.

Enfin, la coopération intercommunale constitue un levier clé pour relever certains défis. Lors de mes précédentes fonctions, notamment dans le cadre de la coopération interterritoriale pour la métropole grenobloise, j'ai constaté que de nombreux enjeux dépassent les frontières administratives : la qualité de l'air, par exemple, ne se gère pas à l'échelle d'un territoire isolé. De la même manière, pour certains dossiers qui concernent le Touvet, une approche concertée avec les territoires voisins est indispensable pour optimiser le service rendu aux habitants et pour inscrire notre action dans une logique de développement durable et solidaire.

Quelle est votre philosophie en tant que directeur général des services ?

Ma philosophie repose sur une approche humaniste et bienveillante du management. Je suis profondément convaincu que le bien-être au travail est une condition essentielle pour un service public performant et durable. Je m'efforce de cultiver un climat de confiance mutuelle où chacun se sent écouté, encouragé et valorisé. Cette confiance est, à mes yeux, le socle sur lequel repose l'implication et l'engagement des équipes. Dans cet esprit, j'accorde une grande importance à encourager les initiatives, à reconnaître les contributions de chacun et à accompagner les agents dans leur évolution professionnelle.

Cette bienveillance s'accompagne aussi d'une exigence forte quant à la qualité des services rendus à nos concitoyens. En tant que service public, nous avons une responsabilité collective de répondre aux attentes de la population avec efficacité, équité et rigueur. Cela nécessite un management à la fois exigeant et inspirant, qui guide les équipes vers un objectif commun : l'amélioration continue de nos actions au bénéfice de tous.

Pour moi, il s'agit donc d'un équilibre entre humanité et performance. Être à l'écoute des équipes, tout en maintenant un cap clair et ambitieux pour garantir un service public local à la hauteur des besoins et des enjeux de notre territoire.

Les maisons France Service

Vous avez une démarche administrative à réaliser et vous ne savez pas comment procéder ? Le réseau France services a été initié en 2019, à la suite du grand débat national, dans le but de « rapprocher les services publics des Français ». Il existe aujourd'hui 2 750 maisons France services réparties dans toutes les régions avec 7 100 conseillers. Ce réseau permet de bénéficier d'un accompagnement de proximité gratuit et sans rendez-vous, à moins de 20 minutes de son domicile.

Quelle aide avec les maisons France services ?

J'ai besoin d'aide pour remplir ma déclaration d'impôts, je dois faire une pré-demande pour ma carte d'identité, je souhaite demander une allocation sociale, je dois demander un remboursement de soins, je souhaite demander une aide à la rénovation, je fais face à un litige...

Pour tous ces types de démarches, les conseillers France services vous accompagnent en lien avec 11 partenaires nationaux : Allocations familiales, France Titres, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, le Chèque énergie, les Finances publiques, France Travail, France Rénov', la Mutuelle sociale agricole (MSA), La Poste, le ministère de la Justice, l'URSSAF.

France services Plateau-des-Petites-Roches

93 Route des 3 Villages
38660 Plateau-des-Petites-Roches
04 76 33 29 57
plateau-des-petites-roches@france-services.gouv.fr

Horaires (sans rendez-vous)

Mardi : 10:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00
Mercredi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00
Jeudi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 16:00
Vendredi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 16:00
Samedi : 09:00 - 12:00

France services du Grésivaudan Pontcharra

33 rue de la Ganterie 38530 Pontcharra
04 76 97 94 10
france-services@le-gresivaudan.fr

Horaires (sans rendez-vous)

Lundi : 08:45 - 12:30 / 13:30 - 17:00
Mardi : 08:45 - 12:30 / 13:30 - 17:00
Mercredi : 08:45 - 12:30 / 13:30 - 17:00
Jeudi : 08:45 - 12:30 / 13:30 - 17:00
Vendredi : 13:30 - 17:00

Le recensement citoyen

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Le recensement citoyen doit intervenir entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. Au-delà, une régularisation demeure possible jusqu'à 25 ans. Le recensement est obligatoire même en cas de participation au SNU (Service National Universel).

Si vous avez acquis la nationalité française (naturalisation, déclaration...) entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Les mineurs peuvent effectuer ces démarches seuls. Il faudra vous munir de : carte d'identité ou passeport en cours de validité ou tout autre document justifiant de la nationalité française ; livret de famille des parents ; justificatif de domicile.

La mairie vous remettra une attestation de recensement qui doit être conservée soigneusement car aucun duplicata ne sera délivré. (En cas de perte, contacter le Centre du Service National et de la Jeunesse de Varcès.

Jeunes nés en janvier/février/mars 2009

▶ 1^{er} trimestre 2025

Jeunes nés en avril/mai/juin 2009

▶ 2^{ème} trimestre 2025

Jeunes nés en juillet/août/septembre 2009

▶ 3^{ème} trimestre 2025

Jeunes nés en octobre/nov/déc 2009

▶ 4^{ème} trimestre 2025

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

La JDC est obligatoire pour les filles et les garçons. Elle s'effectue à partir de 17 ans et 3 mois. Aucune démarche n'est nécessaire. Il suffira de créer un compte sur « majsdc.fr » seulement après avoir reçu un mail d'information du CSNJ. Une convocation vous sera alors notifiée dans votre espace 21 jours avant la date de la JDC. En cas de non création de compte, celle-ci sera envoyée par voie postale. Un certificat de participation sera remis. Ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour plus d'information

Centre du Service National et de la Jeunesse de Varcès (CSNJ)
09 70 84 51 51

lundi au jeudi : 8h30 - 11h30, 13h - 16h

vendredi : 8h30-11h30 et 13h - 15h. (ne reçoit pas de public)

<https://www.defense.gouv.fr/sga/au-service-nation-du-public/jeunesse/>



RAPPEL AU CIVISME

Stationnement

Des problèmes de stationnement gênants et dangereux sont régulièrement rapportés, notamment dans le centre du village. Il est rappelé qu'il est strictement interdit de stationner en dehors des parkings prévus à cet effet, même pour un court moment pour la dépose de son enfant à l'école ou pour une rapide course dans un commerce.

Vitesse

Certains véhicules circulent encore dans le centre-bourg à une vitesse bien trop élevée. Il est rappelé l'importance de respecter les limites de vitesse.

Déjections canines

Les déjections canines dans les espaces verts sont beaucoup trop nombreuses. Pensez aux personnes qui entretiennent ces espaces en ramassant les déjections de vos compagnons!

Aide aux courses

Vous n'avez pas de moyen de transport pour aller faire vos courses? Le CCAS du Touvet vous propose de vous accompagner!

Un agent peut vous transporter les lundis après-midi à 14h.

Si vous êtes intéressé(e), contactez :

**Ingrid Starck : 06 44 10 70 82
i.starck@letouvet.com**



CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez tous les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site de la commune www.letouvet.com rubrique vie municipale.

Conseil municipal du 11 septembre 2024

Affaires générales

Délégations du conseil municipal au Maire
Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal
Détermination du nombre de membres du CCAS
Election des membres du CCAS
Désignation des représentants de la commune dans les organismes extérieurs
Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
Désignation des membres de la Commission de contrôle des listes électorales
Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs
Désignation des membres de la Commissions municipales et des comités consultatifs
Désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public

Ressources Humaines

Mise à jour du tableau des effectifs
Autorisation donnée au maire de signer les contrats de remplacement des agents

Conseil municipal du 13 novembre 2024

Affaires générales

Enquête recensement de la population janvier 2025 – Recrutement d'agents recenseurs à temps non complet et désignation de coordonnateurs

Ressources humaines

Convention relative au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes – Centre de Gestion de l'Isère.

Environnement

Candidature de la commune à l'appel à manifestation d'intérêt du Parc Naturel Régional de Chartreuse pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale

Urbanisme

Renouvellement contrat architecte conseil

Aménagement - Travaux – Réseaux

Autorisation d'utilisation des supports des réseaux de distribution d'électricité pour le déploiement d'un réseau de communication électronique sur le territoire de la commune.

Conseil municipal du 9 décembre 2024

Finances - Budget :

Budget primitif 2024 - décision modificative n°1

Ressources humaines

Personnel - Protection sociale complémentaire prévoyance - adhésion à la convention de participation proposée par le CDG38.

Les prochains conseils municipaux auront lieu les mercredis : 12 février, 2 avril et 9 juillet à 20h30.

On vous informe

Depuis le mois d'août, la situation de nos services d'accueil d'enfants est une préoccupation majeure. Face à de très nombreux dysfonctionnements, l'accent a été mis ces derniers mois sur la sécurité des enfants, le bien être des agents, le respect des taux d'encadrement et des obligations en matière de diplômes et les différentes déclarations administratives.

Fermeture de 3 jours des Grappaloups

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) a effectué un contrôle du centre de loisirs de la commune lundi 28 octobre. Suite à ce contrôle, "les Grappaloups" ont été fermés les mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 octobre. Ce contrôle a mis en lumière plusieurs irrégularités d'ordre administratif :

► Le centre de loisirs de la commune n'était plus déclaré au SDJES. Il n'avait donc pas d'existence légale aux yeux des services de l'État depuis la fin de l'année scolaire.

► Les pièces administratives obligatoires n'avaient pas été rassemblées et celles qui devaient l'être n'avaient pas été transmises aux services de l'État. Ainsi, l'inspectrice a jugé qu'elle ne pouvait pas « vérifier l'honorabilité des intervenants » et a indiqué que dans ces conditions, l'accueil de loisirs ne pouvait être maintenu ouvert.

Le maire a donc décidé de fermer le centre de loisirs le temps de régulariser la situation.

Cette situation est symptomatique des difficultés rencontrées ces derniers mois dans le domaine de l'enfance-jeunesse, qui ont eu des conséquences sur la qualité du service rendu, sur le cadre de travail des agents et sur les finances de la collectivité.

Des agents de plus en plus qualifiés

Afin d'améliorer la qualité d'accueil des enfants, de respecter les obligations en matière de qualification et de pérenniser les agents dans leurs postes, les animateurs qui le souhaitent sont accompagnés dans leur démarche de formation : BAFA, BAFD,...

La collectivité participe au financement de la montée en compétence de ses agents.

Une direction diplômée

Un nouveau directeur a été engagé en ce début d'année. Détenteur de l'ensemble des diplômes demandés par l'État et d'une expérience confirmée dans le domaine de l'enfance, il sécurise humainement et administrativement le service.

Une procédure en cours pour améliorer l'information en cas de grèves

La succession d'appels nationaux à la grève interprofessionnelle en fin d'année dernière a donné lieu à la fermeture ponctuelle de certains services d'accueil des enfants.

Les agents grévistes n'ayant pas l'obligation d'informer leur employeur en amont, l'information a parfois été transmise aux parents tardivement, ce qui a pu créer des difficultés d'organisation.

Des discussions sont engagées afin d'améliorer l'information aux parents dans ces situations, dans le respect des règles inhérentes au droit de grève.

Mise en place d'une réserve citoyenne

Afin de sécuriser l'accueil périscolaire et le centre de loisirs en cas de fort absentéisme des animateurs, la commune souhaite mettre en place une réserve citoyenne constituée de parents et d'habitants de la commune volontaires pour assurer les taux d'encadrement en cas de besoin.

Une délibération sera proposée au vote en ce sens lors du conseil municipal de février. Les volontaires seront ainsi déclarés, leur probité sera vérifiée et le cadre de leur intervention sera précisé.

Si vous souhaitez rejoindre cette réserve au service de nos enfants, n'hésitez pas à nous contacter !

Mise à jour du Projet éducatif de territoire (PEdT)

L'année 2025 sera l'occasion pour la collectivité de mettre à jour son Projet Educatif de Territoire (PEdT).

L'ensemble des acteurs (parents, enseignants, agents des services enfance, enfants, associations...) sera invité à s'impliquer dans la co-construction de ce PEdT, qui déterminera les orientations, et structurera les actions de la politique enfance-jeunesse pour les années à venir.

L'ensemble du travail réalisé par les services et les élus ces derniers mois permet d'entamer l'année 2025 sereinement, dans le respect des obligations administratives imposées par l'État et dans une dynamique d'amélioration du service rendu et de la qualité de vie au travail des agents.



Inscriptions à l'école 2025/2026

Les inscriptions à l'école concernent les enfants entrant à l'école maternelle et au CP.

ÉTAPE 1

Votre enfant est né en 2022 ? Votre enfant rentre en CP ? Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ? Vous demandez une dérogation ?

Des permanences en mairie ont lieu sur rendez-vous : contactez le service au 04 76 92 34 37 ou par mail à periscolaire@letouvet.com.

Pièces à fournir lors du RDV : livret de famille, pièce(s) d'identité du/des parent(s), justificatif de domicile de moins de trois mois. (Si les parents sont hébergés : fournir une attestation manuscrite de l'hébergeant + la photocopie de sa pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile de l'hébergeant.

Un certificat d'inscription vous sera délivré pour procéder ensuite à l'admission à l'école.

ÉTAPE 2

Contactez l'école maternelle afin de procéder à l'inscription de votre/vos enfants en lien avec le chef d'établissement. Les inscriptions à la maternelle se dérouleront les mardis 4 et 11 février de 8h40 à 11h15 et de 13h30 à 16h.

Pour prendre RDV : ce.0381796w@ac-grenoble.fr

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation.

Pièces à fournir : certificat d'inscription délivrée par la mairie, certificat médical du médecin traitant attestant que les vaccinations obligatoires sont à jour, certificat de radiation délivré par le directeur/trice de l'ancienne école si concerné, livret de famille, fiche de renseignement sur le site du Touvet dans vie scolaire, (à remplir ou à demander au directeur/trice de l'école).

Vous pouvez retrouver sur le portail famille tous les documents liés à la scolarité, au fonctionnement de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire.

Aménagement de la cour de l'école élémentaire

Le projet d'aménagement de la cour de l'école élémentaire avance ! Pour rappel, l'objectif est de réaménager les espaces des trois cours de l'élémentaire pour améliorer le confort d'usage.

Il s'agit de réinventer cet espace comme un endroit plus accueillant où chaque enfant peut trouver sa place, en s'appuyant notamment sur le végétal comme élément apaisant, comme élément d'organisation spatial et comme support de découverte et de pédagogie.

À travers ce projet il est attendu de :

- ▶ renforcer la diversité de lieux et d'usages pour une meilleure égalité entre tous les enfants
- ▶ réduire le phénomène d'îlot de chaleur par la végétalisation pour un meilleur confort thermique
- ▶ réduire l'imperméabilité des sols pour répondre aux enjeux de sécheresse et d'inondations
- ▶ renforcer la biodiversité

Le bureau d'études "Square paysage", basé au Touvet, a été sélectionné pour ce projet et a l'expérience de réalisations similaires dans d'autres communes du territoire.

Les prochaines étapes

Février 2025 : concertation avec l'ensemble des acteurs qui se sont engagés dans la première phase de concertation, sur la base de la proposition du bureau d'études. Il sera question de partager le projet avec les enseignants, les parents d'élèves, les animateurs périscolaires et bien sûr : les enfants !

Mars 2025 : finalisation de la conception

Avril 2025 : consultation des entreprises

été 2025 : démarrage des travaux

Travaux et aménagement



Accès Bresson

Jusqu'à présent l'accès au Bresson par le tunnel s'avérait compliqué pour les personnes en fauteuil roulant et les poussettes à cause de la hauteur du trottoir. Un "bateau" est créé pour diminuer cette hauteur et faciliter les déplacements de tous !

Prévention inondation

Des travaux ont été entrepris pour éviter le débordement des grilles et le ruissellement des eaux pluviales lors des forts épisodes de pluie. Tous les avaloirs de la commune ont été curés, comme les fossés. Pour rappel, la gestion des eaux pluviales est une compétence de la commune, à la différence des eaux usées et potables qui relèvent de la compétence de la communauté de communes Le Grésivaudan.



Campagne d'enrobé à froid

Les services techniques et Solid'Action ont réalisé une campagne d'enrobé à froid pour reboucher trous et nids de poule sur toute la commune.

Solid'Action est une entreprise d'insertion qui intervient sur les communes du territoire en partenariat avec la communauté de communes Le Grésivaudan.

Deux granges écroulées au Touvet



L'automne n'a pas épargné la commune ! Deux vieilles granges, l'une rue de la Perrière, l'autre à la Frette ont commencé à s'écrouler.

Très vite alertée, la commune, en lien avec la Préfecture et les services départementaux, a mis en place un système sécurisé de déplacements, avec notamment une interdiction d'emprunter la rue de la Perrière compte tenu du risque assez élevé.

Des arrêtés de péril ont été rapidement pris pour demander aux propriétaires de prendre toutes les mesures utiles pour garantir la mise en sécurité de leur bâtiment, à savoir purger tous les éléments des bâtiments susceptibles de tomber sur la voie publique.

Heureusement aucun accident sur des personnes n'est à déplorer et les lieux sont désormais sécurisés.



Retour d'une boulangerie au centre du village !

La Maison "Chardon bleu" travaille à l'ouverture de sa boutique dans les locaux de l'ancienne boulangerie "Metay".

Le projet prévoit l'installation d'une terrasse à la place de 3 places de parking devant la boulangerie. Pour compenser, 3 à 4 places nouvelles seront créées sur les abords de la place de l'Église à proximité du bureau de Poste.

Aménagement bas de la grande rue

Les travaux commencent sur le bas de la grande rue ! Objectif principal : des déplacements piétons, cycles et voiture apaisés et sécurisés. Comme demandé lors des diagnostics «Moby à l'école», il est prévu l'aménagement d'une voie partagée piétons/cycles, mais aussi des aménagements routiers de voirie pour ralentir la vitesse et des aménagements paysagers pour rendre le tout agréable !

Parce que ces aménagements impactent avant tout les riverains, ils ont été rencontrés, écoutés et leurs demandes prises en considération.

Réserve incendie de la Frette

La commune compte une seule réserve d'eau pour lutter contre les incendies, à la Frette. Cette réserve ne pouvait plus jouer sa fonction à cause d'un liner percé. Elle a donc été vidée et nettoyée et sera remplacée par un système plus sûr.



Le dynamisme d'un village, son attractivité et sa qualité de vie sont fortement liés au dynamisme de sa vie économique.

Au Touvet, la municipalité souhaite participer activement à ce dynamisme ! Le projet de boulangerie en est l'exemple concret, avec la prise en compte des besoins d'aménagement et de stationnement.

Un travail sera mené pour répondre aux attentes des acteurs économiques au niveau de la signalétique de la commune et permettra de mieux identifier les commerces du centre-bourg comme ceux de la zone d'activités.



Mettre en place un site de compostage partagé

Qu'est-ce que le compostage partagé ?

Le compostage partagé peut-être pratiqué en ville comme à la campagne. Il consiste à favoriser la gestion domestique et collective du compost dans un quartier, dans une école ou en pied d'immeuble. Il fonctionne avec 3 bacs minimum :

- ▶ Le premier sert à stocker le broyat de branches
- ▶ Le deuxième sert à déposer les déchets ménagers
- ▶ Le troisième sert au murissement du compost

Un site de compostage partagé est géré par des bénévoles formés et accompagnés par la communauté de communes Le Grésivaudan. Ils sont appelés : référents. Les 5 référents (minimum) s'organisent pour assurer un suivi régulier du site (environ 20 minutes/mois) et sont épaulés par les Maîtres composteurs du Grésivaudan. Ils se relaient pour brasser la couche de surface des déchets réguliers, rajouter un peu de broyat et arroser si nécessaire.

Comment mettre en place un composteur partagé ?

Les sites peuvent être : en pied d'immeuble, en quartier ou en compostage autonome. Les éléments indispensables :

- ▶ Le site de compostage doit se situer sur l'une des 27 communes gérées en direct par Le Grésivaudan.
- ▶ Un espace vert plat et facile d'accès
- ▶ Un groupe de personnes motivées pour composter. Objectif de 5 volontaires pour être référents du site (interlocuteur privilégié avec Le Grésivaudan et les utilisateurs et suivi du compost)

Si vous réunissez ces conditions, contactez le service des déchets : soscompostage@le-gresivaudan.fr ou 04 76 08 03 03

Comment cela fonctionne ?

Chaque habitant volontaire est doté d'un bio-seau, qui lui permet de stocker ses épluchures avant d'aller les déposer au compost. Il amène ses déchets dans le bac du milieu, les étale à l'aide d'une griffe et les recouvre de broyat de branches (1 volume de broyat pour 3 volumes de déchets environ)

Le bac de compost en cours est vérifié et brassé régulièrement (1 fois/semaine) par le Référent de site local et l'équipe de bénévoles, de façon à :

- ▶ enlever des déchets non autorisés (ex. : sacs ou autres objets en plastique, métal),
- ▶ découper les légumes ou fruits qui auraient été placés tels quels dans le compost,
- ▶ brasser la couche superficielle pour aérer le compost et dissoudre les amas humides.

Le Référent de site local est également chargé de surveiller le niveau de broyat et de commander/se réapprovisionner en fonction des situations.

Lorsque ce bac est plein, le Référent de site local organise un transfert vers le bac de maturation, à l'aide de l'équipe de bénévoles. Il faut compter environ 1 à 2h, tous les 2 à 3 mois, en fonction de la vitesse de remplissage du bac. Ce transfert de bacs permet de trier une nouvelle fois les déchets et d'aérer le compost, de façon à accélérer le processus de décomposition.

Au bout de 6 à 9 mois, lorsque le compost est mûr, l'équipe de bénévoles organise un tamisage et une distribution de compost entre voisins. C'est l'occasion de faire une « fête du compost » !

Le Grésivaudan

vous accompagne gratuitement

1. Étude du projet : un diagnostic sur place (emplacement, personne ressource, gisements...)
2. Information : une réunion d'information peut être organisée à destination des personnes impliquées (syndicats de co-propriétés, conseil syndical, propriétaires, etc...) pour leur expliquer les règles du compostage et les différentes étapes à venir du projet. Cette réunion permet de faire disparaître certains a priori sur le compostage et d'impliquer un maximum d'acteurs.
3. Mise en place : installation des composteurs et de la signalétique, remise du matériel (fourche, bioseaux, griffe à main, outils de communication), signature d'une convention de partenariat
4. Lancement : inauguration du site et atelier sur le compostage avec les personnes de la structure qui apporteront les biodéchets dans le composteur.
5. Formation : formation des référents de site (rôles, entretien du composteur, présentation de la plateforme en ligne de suivi du site et de la mise en réseau des référents de site, conseils et astuces).
6. Suivi du site : visites régulières, conseils techniques, fourniture de broyat si besoin.
7. Animation de réseau : mise en relation des différents référents de site par le biais d'une plateforme en ligne. Rencontre et lettre d'information régulière.

Atlas de la Biodiversité Communale

Le Conseil municipal a délibéré le 13/11/2024 pour candidater afin de participer à un Atlas de la Biodiversité Communale. Le Touvet fait partie des 15 communes du Parc naturel régional de Chartreuse retenues.

D'une durée de 3 ans, celui-ci se déroulera de mi-septembre 2025 à 2028. Un Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises, ...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel.

La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire et d'établir un plan d'actions pluriannuel pour préserver la biodiversité.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, c'est un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

Le Parc Naturel Régional de Chartreuse sera la structure pilote du projet. Il en assurera la gestion administrative et financière, l'accompagnement des communes, la communication, ainsi que la coordination et la réalisation des inventaires et des animations. Les communes serviront de relais locaux auprès des habitants, notamment pour la communication et pourront être force de proposition ou d'organisation pour des activités à proposer aux habitants.



©Pierre-Antoine Rigout



©Pierre-Antoine Rigout

L'ABC a pour objectifs :

- ▶ l'amélioration de la connaissance sur la faune, la flore et les milieux naturels grâce à des inventaires menés sur chacune des communes ; ils seront réalisés par le Parc ou par des associations ; des inventaires participatifs seront également proposés aux habitants ;
- ▶ la sensibilisation et l'implication du grand-public et des scolaires pour la préservation de la biodiversité par l'intermédiaire d'un large éventail d'événements gratuits : animations nature, ateliers, chantiers, conférences...
- ▶ la valorisation des actions en faveur de l'environnement engagées par les communes, ces valorisations pouvant être à la croisée des chemins entre l'art et la biodiversité ;
- ▶ la prise en compte de la biodiversité dans les politiques d'aménagement et de gestion de l'espace à travers un accompagnement des communes tout au long de l'ABC et par l'intermédiaire de la rédaction, par le Parc, d'un plan d'action communal pour la biodiversité.

Ce projet d'ABC du Parc et de ses Communes est financé à hauteur de 80 % par l'Office Français de la Biodiversité. La participation de la commune est estimée à 1 500 € par an, soit 4 500 € par commune sur la totalité du projet.

Lutte contre le frelon asiatique : piégeage de printemps

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Pourquoi piéger le frelon asiatique au printemps ?

Le piégeage de printemps s'inscrit dans un plan de lutte plus global pour éradiquer tôt en saison les fondatrices frelon asiatique et tenter de limiter le nombre de colonies pour la saison. Pour une meilleure efficacité du dispositif, le piégeage de printemps doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison et la protection des ruchers.

Quand piéger ?

Début : dès mars, après les dernières gelées, quand la température est supérieure à 15°C pendant trois jours.

Durée : 8 semaines continues avec fin obligatoire au 15 mai.

Où piéger ?

► Zones où ruchers impactés par une forte prédation et/ou à forte densité de nids (détruits ou non) en saison précédente. Placer le piège entre 20 cm et 1.20 m du sol sur une exposition plutôt ensoleillée.

Quels pièges utiliser ?

Utiliser de préférence pour la préservation de la biodiversité des pièges les plus sélectifs possibles, à savoir à sélection physique de type nasse (Robida, Beevital, Redtrap, etc..) équipés de cônes d'entrée dont l'orifice est adapté à la taille du frelon asiatique afin de retenir les fondatrices et ouvrières et exclure l'entrée d'insectes plus gros en laissant échapper un maximum d'espèces non cibles.

Attention les pièges bouteilles ou cloches sont à bannir, même améliorés car la chaleur humide est néfaste à la survie des insectes !

Quels appâts ?

Mélange liquide : bière, sirop de fruits rouges et vin (blanc ou rouge); à mettre dans un contenant protégé par une grille fine pour ne pas être accessible aux insectes ou de la paille pour éviter les noyades.

La diffusion dépend de la fraîcheur de l'appât. Plus les températures sont élevées, plus l'évaporation est importante et l'attractivité faiblit rapidement.

"Le meilleur appât étant le frelon asiatique qui est déjà capturé" pour attirer les congénères frelons asiatiques

► maintenir en vie des insectes piégés en plaçant une petite coupelle ou éponge imbibée de l'appât liquide dans le piège accessible par les frelons,

► laisser des cadavres de frelon en place (broyés ou non)



Signalez sur
www.frelonsasiatiques.fr



► Les pièges Sélectifs

Type Nasse	Type Contenant	Nom	Visant	Adapté au Piégeage de Printemps	Sélectivité = Protection Biodiversité	Attractivité	Prix unitaire (€) approx	Remarques
X		Bee-Vital		+++	++	++	50	Non évolutif.
X		ROBIDA (Grille NEOPPI)		++	++	++	29€ le piège et la grille	Piège ROBIDA composé (ESAT ROBIDA en France; associé enrobida.fr) ou grille seule en plastique à fixer sur un piège de dimension 154 x 154mm. Réalisé par les Aléas en 815 du CFA la Beauverrie. Breveté 2 grilles par piège.
X		RedTrap (8 trous)		++	++	+	40	Déjà monté. En bois. Facilement évolutif. Pour + d'efficacité, possibilité d'ajouter 2 grands tubes type déleproch latéralement (15€ les paires). Peu de troupe à appât après l'heure.
X		Jaboprode		- (au printemps)	++	- (au printemps)	55 (monté)	Kit BCPA tout en plastique. Ne peut plus évoluer! Trappe à appât intégré.
X		Dimetin		Non testé (au printemps)	+	Non testé (au printemps)	39	Couvert (avec cône et grille intégré) ou se fixe sur les DOCKS (non fournis) à commande de la Beauverrie. 100mm Ø diamètre 100mm. Non évolutif.

NON Sélectifs




A Bannir !!

- Piège indifféremment de nombreuses espèces entomophiles (diptères, hyménoptères, lépidoptères, arachnides, ...)
- Noyade, Mort assurée !!
- Environnement chaud et humide : conséquences sur survie et fécondité ?



Protection des espaces naturels, agricoles et forestiers : on continue !

Pour rappel, la commune du Touvet a engagé depuis plusieurs années un ambitieux projet de protection des espaces naturels et agricoles en mettant en place un outil appelé "PAEN". Il s'agit d'un périmètre défini pour protéger et mettre en valeur les espaces naturels, agricoles et forestiers par l'intermédiaire d'un programme d'actions.

La municipalité continue d'être investie et mobilisée dans ce projet d'enjeux majeurs en matière d'environnement, de préservation du cadre de vie et de maintien de l'activité agricole.

Le PAEN entre désormais dans une nouvelle phase de développement en étudiant notamment:

- ▶ l'extension du périmètre de protection pour y inclure de nouvelles terres agricoles ainsi que les espaces forestiers situés sur les contreforts de Chartreuse
- ▶ la poursuite des actions de préservation et de valorisation des terres et des activités agricoles (animation foncière, acquisition et échange de terres agricoles, installation d'agriculteurs, etc.), qui constituent le socle du projet global.

Ce programme bénéficie du soutien financier de l'Union Européenne dans le cadre du programme FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)



Economies d'énergie

Via son Plan Climat Air Energie Territorial, Le Grésivaudan poursuit ses actions pour un territoire énergétiquement plus sobre et solidaire.

En ligne de mire : la gestion active de la consommation électrique. L'électricité est une énergie encore difficile à stocker. Pour fonctionner correctement, le système électrique doit ajuster en temps réel la production face aux fluctuations de consommation (période de grand froid mais aussi fortes chaleurs...).

Le Grésivaudan a donc fait le choix d'accompagner les particuliers et les petites entreprises dans la régulation de leur consommation électrique via un partenariat renouvelé avec la société Voltalis, premier opérateur européen de flexibilité électrique.

L'objectif : équiper gratuitement les foyers chauffés à l'électricité d'un boîtier intelligent relié aux radiateurs et ballon d'eau chaude. Charge à ce boîtier de procéder à de très courtes modulations de la consommation (10 minutes maximum par modulation) qui généreront des économies d'énergie sans aucun impact sur le confort des occupants.

Que vous soyez propriétaire ou locataire d'un logement chauffé électriquement, vous pouvez bénéficier gratuitement d'un des boîtiers que Voltalis a réservé dans le cadre de cette opération avec notre territoire.

Si vous êtes intéressé :

www.le-gresivaudan.fr/voltalis

04 56 60 87 47, le-gresivaudan@voltalis.com



INFOS SMMAG

Aide à l'achat de vélos électriques

L'aide à l'achat de vélo s'inscrit dans la volonté d'encourager une mobilité plus durable et respectueuse de l'environnement. Elle prend place dans la suite logique des essais gratuits de vélos à assistance électrique (VAE) déjà proposés dans les communes du territoire du SMMAG.

Ce dispositif d'aide sera opérationnel sur une période de trois ans, soit jusqu'à fin septembre 2026, octroyant une aide par personne (ou par foyer en cas d'acquisition d'un vélo cargo) et dans la limite des fonds disponibles.

Qui peut profiter de cette aide ?

L'aide à l'achat de vélo est ouverte aux habitants de la Métropole Grenobloise et du Grésivaudan, âgés de plus de 18 ans et présentant un revenu fiscal de référence par part (RFRPP) inférieur à 22 983 €. L'aide est accessible à toutes les personnes détentrices d'une carte d'invalidité sans conditions de ressources.

Quels sont les vélos éligibles ?

L'aide s'applique sur certaines catégories de vélos, neufs ou d'occasion :

les vélos musculaires dits « vélos de ville », les vélos pliants ; les vélos à assistance électrique (VAE) équipés de batteries au lithium, les vélos pliants à assistance électrique ;

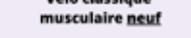
les vélos cargo ; les vélos adaptés.

Les cadenas de type U ou pliant, en tant qu'accessoires complémentaires à l'achat d'un vélo, sont éligibles au versement de l'aide à l'achat, sous réserve d'être présentés sur la même facture que celle relative au vélo.

Sont exclus : les vélos de type VTT, les vélos de route, VAE équipés de batteries au plomb et les vélos dont l'assistance permet de dépasser les 25 km/h.

TOUTES LES INFOS : <https://aidevelo.mobilites-m.fr/>

Montants de l'aide

	Prix minimum d'achat	Prix maximum d'achat	RFRPP INF à 6 358 € ou personnes en situation de handicap	RFRPP entre 6 359 € et 14 089 €	RFRPP entre 14 090 € et 22 983 €
 Vélo classique musculaire neuf	200 €	1 500 €	150 €	120 €	90 €
 Vélo classique musculaire occasion	30 €	/	120 €	90 €	45 €
 Vélo à assistance électrique (neuf et occasion)	1 000 €	4 000 €	750 €	600 €	450 €
 Vélo cargo, vélo adapté handicap sans assistance électrique (neuf ou occasion)	800 €	3 000 €	600 €	450 €	300 €
 Vélo cargo, vélo adapté handicap à assistance électrique (neuf ou occasion)	1 000 €	6 000 €	1 500 €	1 200 €	900 €

Comment bénéficier de l'aide



 Destinations
neige

La montagne commence ici

Nouvelle tarification disponible !

5 stations accessibles en transports
en commun ! *

du 21/12/2024 au 6/04/2025

Profitez d'offres
combinées avec
votre forfait
de ski !

Grâce au dispositif « Destinations Neige » mis en place par le SMMAG, du 21 décembre 2024 au 6 avril 2025, partez en toute sérénité vers les sommets, avec les services adaptés, flexibles et sécurisés de M réso.

5 stations sont desservies :

Chamrousse (ligne N93)

Les 7 Laux - Prapoutel (ligne N94, N95 et N96)

Les 7 Laux - Le Pleyhet (ligne N98)

Le Collet (ligne N97)

Col de Porte (ligne N62)

Profitez de la nouvelle tarification et découvrez l'offre exclusive « Skibus » (titre combiné « transport + forfait de ski ») des lignes N93 et N94 !

Retrouvez plus d'informations sur : <https://www.reso-m.fr/803-destinations-neige.htm>



 SCANNEZ MOI
POUR + D'INFO !

SMMAG

Au cœur de vos déplacements

M **RESO**

Ouverture du Bar Chez Tonton

C'est avec un réel plaisir et un joli retour aux sources que Michel SOBRAL a repris depuis le 1^{er} novembre 2024 le café / bar du village anciennement LE DUO.

Michel est papa de quatre enfants, marié à Julie et habitant le village depuis plus de 20 ans.

Avec Fabrice JOURDAN, beau-frère dans la vie et associé à l'époque, ils sont à l'origine du bar LE DUO. Une belle aventure qui durera de 2006 à 2013.

Il retournera ensuite à son premier métier dans la métallurgie jusqu'à ce que soit mis en vente cet endroit qu'il affectionne et qu'il décide de reprendre en l'améliorant.

L'amélioration c'est un rajeunissement et un relooking complet du lieu, un changement total de l'outil de travail qui était devenu vieillissant et peu ergonomique.

Durant un mois, sans relâche, les entreprises, la famille, les amis ont tous oeuvré afin que le lieu puisse ouvrir dans les temps.

Désormais c'est CHEZ TONTON! Un clin d'oeil affectueux à ses 8 neveux et nièces pour un lieu où l'on vient pour passer un bon moment.

Au coeur même du village, c'est un endroit chaleureux qui bénéficie pour les beaux-jours d'une très agréable terrasse à l'ombre de la place de l'École.

L'offre s'est étoffée avec un grand choix de boissons



chaudes (latte macchiato, chococcino, grosse gamme de thés etc...), différents cocktails et la possibilité de prendre un petit snack et grignoter à toutes heures (frites, tapas, planches apéritif, toast cheddar jambon, rillettes etc...)

Le jazz-Club qu'avaient mis en place Fabrice et Michel à l'époque du DUO continue dans la jolie salle de musique voûtée.

De nombreux événements seront proposés tels que des karaokés, des concerts, des diffusions d'événements sportifs et plein d'autres choses....

Toutes les actualités seront mises sur les pages Facebook et Instagram : barcheztontonletouvet

Cabinet thérapeutique ÉvolueVie

Un espace pour comprendre, se reconstruire, avancer.

Jeanne Vasseur, psychopraticienne qualifiée, vous accompagne avec écoute et bienveillance pour surmonter les défis de la vie : stress, burn-out, deuil, anxiété, phobie, manque de confiance en soi, troubles émotionnels, séparation ou difficultés relationnelles...

Chaque situation est unique, je m'engage à vous offrir un cadre sécurisant et sans jugement pour identifier les causes de vos mal-être, explorer les solutions possibles, et mettre en place des stratégies concrètes, adaptées à vos besoins et efficaces pour atteindre vos objectifs. Mon accompagnement vise à vous aider à retrouver un équilibre psychologique durable, tant sur le plan personnel que professionnel.

Spécialisée en Thérapies Cognitivo-Comportementales

(TCC), PNL, thérapies brèves et thérapies orientées solutions, je vous propose un accompagnement sur-mesure pour retrouver votre équilibre intérieur et avancer sereinement.

Jeanne est à votre disposition pour échanger et vous accompagner.

752 Grande Rue, 38660 Le Touvet | 06 16 30 68 36 |
evoluevie@gmail.com | www.evoluevie.fr



Découvrez Pépites des Montagnes : votre boutique chaleureuse au Touvet !



« Bonjour à toutes et à tous,

Depuis juillet, nous avons repris avec fierté la boutique Pépites des Montagnes, située au Touvet, dans la zone du Bresson, entre Intermarché et les macarons Délices de Manon, une

adresse bien connue des gourmands.

Derrière cette aventure, c'est nous, Laurent et Léa. Laurent, enfant du pays, il a grandi dans notre belle vallée, et Léa, un pur produit savoyard. Nous sommes fiers de vous proposer une boutique engagée, membre du Collège Culinaire de France, un réseau valorisant les artisans de qualité et les produits authentiques. Cette reconnaissance reflète notre engagement à promouvoir le meilleur des terroirs de l'Isère et de la Savoie.

La ludothèque du Touvet « Le coffre à jouER »

Venez vous amuser, découvrir ou retrouver des jeux ou jouets à la ludothèque du Touvet. C'est une association loi de 1901, un lieu de partage pour les enfants et les parents. Vous y trouverez des jouets d'éveil premier âge, des jeux d'imitation, des jeux de construction, des puzzles, des déguisements, de nombreux jeux de société classés par âge pour les petits et les grands, des grands jeux en bois ou encore des jeux pour animer vos fêtes. La ludothèque est ouverte, hors vacances scolaires :

- Le mercredi de 16h30 à 18h30
- Le vendredi de 18h à 20h

Vous pouvez jouer sur place gratuitement ou emprunter moyennant une adhésion annuelle : 1 jeu ou jouet emprunté 1 semaine = 1 point = 0,50€

Nous sommes là pour vous guider, vous conseiller. Nous sommes en lien avec Les Contrées du Jeu de Grenoble

Chez Pépites des Montagnes, notre boutique a été pensée pour vous faire plaisir dans une ambiance conviviale et chaleureuse :

- Un coin épicerie fine : une sélection de produits locaux, mettant à l'honneur les saveurs uniques de l'Isère et de la Savoie.
 - Une boutique cadeau : des idées uniques pour toutes les occasions, avec des créations artisanales locales.
 - Un salon de thé : où vous pouvez déguster un plat sur place ou à emporter le midi, ou profiter d'un goûter l'après-midi dans une ambiance cosy et accueillante.
- Vous cherchez un cadeau original? Nous créons des paniers garnis sur mesure et proposons des articles uniques comme des bijoux, poteries ou des sculptures locales, parfaits pour faire plaisir à vos proches ou vous offrir un moment de bonheur.

Nos horaires :

- Du lundi au vendredi : de 10 h à 18 h
- Le samedi : de 10 h à 17 h

Nous serions ravis de vous accueillir et de vous faire découvrir toutes nos pépites. Alors, poussez la porte de Pépites des Montagnes !

À très bientôt,
Laurent et Léa »

318 rue de prépointin 38660 Le Touvet
07.82.67.17.62

pour vous faire découvrir les dernières nouveautés et les jeux à succès que nous vous proposons à l'achat lors du marché de Noël du Touvet.

Nous organisons des soirées ou après-midi jeux pour les enfants ou pour les adultes.

Envie de donner du temps à la ludothèque? Vous êtes les bienvenu(e)s!

Nous cherchons des bénévoles : pour réparer et entretenir les jeux, pour aider lors des permanences, pour animer une table de jeu de société... Chaque contribution est appréciée! Contactez-nous si vous souhaitez participer à la vie de la ludothèque comme bénévole!

ludotheque.letouvet@gmail.com
www.ludotheque-touvet.fr
Maison des Associations
52 avenue Montfillon
38660 LE TOUVET



NDLR : La commune propose cet espace pour l'expression des acteurs du village qui participent à son dynamisme. Dans cette rubrique, chacun s'exprime en son nom et responsabilité concernant ses activités.

Pour info : il n'y a plus de rubrique "état civil" dans le journal car ces annonces doivent légalement être autorisées par les personnes concernées, ce qui n'est pas le cas la plupart du temps.

Tribunes d'expression

Ensemble pour Le Touvet

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025, pleine de petits et de grands bonheurs.

Depuis notre arrivée au mois d'août, une de nos priorités est de prendre soin des agents en apportant de la stabilité et une organisation plus transparente et efficace des services municipaux.

Notre leitmotiv est de redonner du sens aux missions des agents en renforçant le service public qui nous tient tant à cœur.

Nous avons souhaité rétablir la confiance en prenant le temps d'écouter les agents, de leur accorder du temps.

Après cette première étape d'accueil et d'écoute, l'arrivée du nouveau directeur général des services début novembre nous a permis de franchir un cap dans notre organisation.

La phase de construction et de consolidation des équipes a démarré avec l'élaboration d'un organigramme, la mise à jour des fiches de poste des agents dans le respect du cadre réglementaire et des compétences de chacun.

Nous nous attelons également à pérenniser les emplois communaux en sécurisant les contrats.

Les résultats commencent à se faire sentir, l'absentéisme diminue, la confiance revient, l'ambiance est plus légère.

Les premiers retours sont positifs et nous encourage à poursuivre les actions engagées.

Sylvie Large
Adjointe au maire

Chargée des Ressources humaines
et de la Culture

Le Touvet au cœur - Un nouvel élan

Nous vous souhaitons une année 2025 sereine et heureuse, pour vous et vos proches.

La préservation des terres agricoles de la plaine est un enjeu majeur dans le Grésivaudan. Ces terres sont peu à peu grignotées, notamment par les habitations et les entreprises. Au Touvet, la Communauté de Communes a l'intention de transformer 15 ha de terres en zone artisanale. Mais le bilan des telles implantations sera-t-il positif? Quelques emplois créés au prix d'un impact irréversible sur la biodiversité et l'agriculture. La précédente équipe municipale avait empêché cela pour préserver l'agriculture et la qualité de vie au Touvet et bien sûr limiter l'artificialisation des sols. Mais l'équipe actuelle ne semble pas mesurer l'enjeu du sujet. N'ayant pas obtenu de réponses suffisamment précises en conseil municipal, nous avons demandé une réunion à ce propos.

La majorité municipale a décidé de confier une partie de l'instruction des autorisations d'urbanisme au service ADS de la Communauté de Communes. Nous doutons de la pertinence de ce choix et nous alertons sur les probables conséquences négatives de celui-ci, tant pour la commune que pour les agents et les habitants.

Tout comme la majorité municipale, nous sommes soucieux de la qualité de vie au travail des agents de la commune. Plusieurs arrêts de travail récents nous questionnent. Sur ce sujet également, nous attendons plus d'informations.

Nous sommes à votre écoute pour toute question ou suggestion. N'hésitez pas à nous contacter.

Annie Vuillermoz
et **Brice Laguionie**

annie.vuillermoz@letouvet.com
brice.laguionie@letouvet.com

Le Touvet pour demain

En cette fin d'année 2024 (au moment de la rédaction de cette tribune), il est regrettable de constater qu'aucune grande orientation n'a été présentée depuis le mois de juillet, laissant planer une incertitude sur les priorités de la majorité. Alors que le débat d'orientation budgétaire se profile, nous sommes en droit d'attendre des propositions claires pour répondre aux défis de notre commune.

Au lieu de cela, le conseil municipal est trop souvent le théâtre de critiques répétées à l'égard du travail de l'ancienne équipe. Pourtant, la plupart des élus actuels en faisaient déjà partie... Cette posture stérile détourne l'attention des véritables enjeux et freine l'élaboration d'un projet collectif.

Par ailleurs, la concertation avec les habitants sur des sujets essentiels a manqué de rigueur. Le questionnaire diffusé aurait gagné à être mieux structuré, avec des thématiques précises et des objectifs clairs. Résultat : trop peu de réponses et un manque de représentativité. De plus, les commerçants et acteurs économiques, essentiels à la vitalité de notre village, ont été oubliés. Bien qu'ils n'y résident pas tous, ils contribuent chaque jour à son dynamisme et méritent d'être entendus.

Nous, élus de la minorité, continuerons à défendre une démarche constructive et inclusive, avec pour ambition de replacer le dialogue et l'action au cœur de notre commune.

En attendant, meilleurs vœux à vous tous pour cette nouvelle année.

Et si vous souhaitez nous interpeller ou rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à nous envoyer un mail :
letouvetpourdemain@gmail.com.

John Courroux,
pour Le Touvet pour demain



Informations pratiques

MAIRIE DU TOUVET

Contact

04 76 92 34 34 – mairie@letouvet.com

Ouverture physique de la mairie

- le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le samedi de 9h00 à 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le weekend et les jours fériés au 06 87 76 15 09

Services municipaux

Service vie scolaire : 04 76 92 34 37

Accueil de loisirs : 04 76 92 36 11

Relais Petite Enfance : 06 33 49 49 01.

Multi-accueil : 04 76 08 45 35.

Services techniques : 04 76 99 75 56.

Vie associative : 04 58 00 50 37.

Service urbanisme : accueille sur RV le lundi de 14h à 17h, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h, sans RV le mercredi de 14h à 17h. Prise de RV au 04 76 92 34 34.

Centre communal d'action sociale (CCAS):

ccas@letouvet.com.

Bibliothèque municipale. Ouverte au public le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30. Point WiFi en libre accès aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

04 58 00 50 27- bibliotheque@letouvet.com

MARCHÉ DU TOUVET

Tous les samedis à partir de 8h00. La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église et la Grande rue entre la place de l'école et la rue de la Priola.

GENDARMERIE - BRIGADE DU TOUVET

Rue de la Priola. 04 76 08 45 94.

En cas d'urgence composez le 17

LA POSTE

Bureau de Poste du village : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h30 à 12h.

Le centre de tri : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h à 17h45 et le samedi de 8h45 à 12h.

ESPACE FRANCE SERVICES INTERCOMMUNAL PONTCHARRA

Aides pour les démarches administratives et numériques.

Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h.

33 rue de la Ganterie à Pontcharra. 04 76 97 94 10.

PERMANENCE AVOCAT CONSEIL

Tous les premiers mardi du mois de 12h30 à 14h00.

RDV de 20 minutes maximum.

Prise de RV : mairie du Touvet - 04 76 92 34 34

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet sur rendez-vous à prendre auprès de la mairie 04 76 92 34 34

ARCHITECTE-CONSEIL

M. Laurent Louis reçoit à la mairie, sur RDV au 04 76 92 34 31.

PROPRETÉ URBAINE

La collecte des déchets est assurée par la Communauté de Communes le Grésivaudan. Tous les déchets ménagers doivent être apportés dans les points d'apport volontaire de la commune, dont vous trouverez la carte sur le site de la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

Déchetterie du Touvet, route de Goncelin, du lundi au dimanche de 8h15 à 17h45, fermée les jours fériés.

Pour tous renseignements sur les déchets, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, Tél. 04 76 08 03 03 / www.le-gresivaudan.fr

BON VOISINAGE

Tondeuses et machines : un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des tondeuses :

- du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

FEU DE VÉGÉTAUX

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

SE DÉPLACER

En bus : www.tougo.fr,

www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

En train :

[www. https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes](http://www.https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes)

URGENCES

Contacts 7j/7 et 24h/24 :

- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
- Médecin de garde : 0 810 15 33 33
- Pharmacie de garde : 3915
- EDF : 0 810 33 33 38
- GDF : 0 800 47 33 33
- Eau : Véolia : 09 69 32 34

Retours sur la concertation

Comme la nouvelle équipe municipale s'y était engagée pour répondre aux attentes fortes des habitants, vous avez eu l'occasion de vous exprimer à de nombreuses reprises ces derniers mois au Touvet !

Concertation « Cadre de vie » Concertation « Votre Touvet »

Cet automne, vous avez pu faire part de vos remarques au sujet de l'entretien et de l'aménagement des voiries, trottoirs et espaces publics de la commune dans le cadre d'une grande concertation « Cadre de vie ».

Vous avez été nombreux à vous exprimer en remplissant un cahier de doléances, des questionnaires en ligne ou en version papier, en participant à l'une des quatre réunions publiques au cœur de nos quartiers, en écrivant à la mairie par courrier ou par mail ou en échangeant avec les élus.

Résultat ? en 8 semaines, près de 200 remarques et signalements, près de 70 participants aux réunions publiques, une quinzaine d'habitants reçus en mairie,...

Rendez-vous est donné le 11 mars à 20h30 en mairie pour restituer cette concertation et échanger sur la priorisation et la planification des interventions qui en découleront.

Cette grande concertation « Cadre de vie » va donner lieu à la réalisation d'aménagements urbains petits et grands dès 2025. Pour que ces réalisations soient cohérentes et respectent l'identité du village, vous avez été invités à nous dire ce qui fait « votre Touvet ». Vous avez été plus de 50 adultes et 60 enfants et adolescents du village à nous faire part de vos remarques, de vos suggestions et de vos préférences.

Vos réponses alimentent un cahier des charges qui sera remis à un professionnel afin de proposer une identité visuelle nouvelle à la commune. Mobilier urbain, signalétique, logo, site internet, ... la nouvelle identité visuelle du village sera construite à partir de ce que vous nous avez exprimé.

Lors de ces différents temps de concertation, vous avez tous exprimé votre satisfaction de retrouver des espaces d'expression, d'échanges et de proximité !

Plus aucun doute, la participation citoyenne est une attente forte de chacune et chacun d'entre vous. Pour continuer d'y répondre, les visites de quartiers reprendront dès ce printemps, vous serez consultés sur l'ensemble des projets qui vous impactent et de nouvelles instances participatives seront créées ou relancées.

Et bien sûr, les portes de la mairie vous sont grandes ouvertes pour exprimer vos interrogations et doléances !

**RENDEZ-VOUS POUR
LA RÉUNION PUBLIQUE
DE RESTITUTION
mardi 11 mars 2025 20h30
à la mairie**

Analyse des besoins sociaux

En parallèle de ces deux concertations, cet automne, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune a fait réaliser par des étudiants de l'IEP de Grenoble une Analyse des besoins sociaux (ABS).

Produire ce document est une obligation que le CCAS de la commune ne remplissait pas jusqu'à présent. C'est désormais chose faite grâce au travail d'une dizaine d'étudiants qui sont venus à votre rencontre et ont analysé des données statistiques et démographiques afin de produire ce document essentiel ! Il sera présenté lors du prochain conseil d'administration du CCAS.

